



La monarchie absolue

LE GRAND SIÈCLE 1610 - 1715

LOUIS XIII ET RICHELIEU 1/3

La première moitié du XVII^e siècle est marquée par l'écrasante personnalité politique de Richelieu, mais avant que lui fussent confiées les Affaires, et qu'il formât avec le Roi une association indissoluble qui allait permettre à la France, sous le règne de Louis XIV, de prendre la tête des nations européennes, il fallut en passer par force périclées. Elles ne mirent toutefois pas l'unité nationale en péril grâce au solide héritage légué par Henri IV : bienfaitrice continuité des premiers Rois Bourbon.

A) RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS 1610-1617

On a beaucoup médité de la Régente. Cependant, objectivement, on doit convenir que pour la période où elle exerça sa fonction *de jure* jusqu'en 1614, *de facto* jusqu'en 1617, elle évita assez adroitement les pièges ordinairement tendus aux situations critiques inhérentes aux minorités royales.

Italienne d'aristocratie récente, apparentée à quatre papes, et Habsbourg par sa mère, elle fut toujours soupçonnée, sinon accusée, à tort ou à raison, d'un attachement jugé coupable à ses racines. Elle dut jouer entre les divers partis :

– Les anciens ministres d'Henri IV, primitivement restés aux affaires, et partisans de la paix à tout prix et donc d'un rapprochement avec l'Espagne ;

– Les Huguenots amoindris par le retrait de Sully, mais gardant leur puissante organisation appuyée sur leurs places de sûreté ;

– Les anciens ligueurs, Guise en tête, chauds partisans de la politique hispanophile ;

– Et enfin les Condé, premiers princes du sang qui entendaient dominer le conseil.

La régente s'appuie sur une coterie italienne qu'elle avait favorisée lors de son mariage, mais dont ne subsistait que le couple Concini caractérisé par une avidité de plus en plus exigeante. Concini, entré au conseil dès la disparition d'Henri IV, deviendra maréchal de France, et éliminera tous ses concurrents. Portons toutefois à son crédit, et à



Louis XIII



celui de Marie de Médicis, la mise en selle de Richelieu, ce qui n'est pas peu dire.

Les revendications huguenotes, l'annonce des mariages espagnols (1), la turbulence des grands – Condé d'un côté, Bouillon de l'autre – provoquent, en 1614 la convocation des États Généraux, remède classique en cas de régence – celle du futur Charles V, celle des Beaujeu. Rien n'y est décidé. À part des querelles d'ordres et des déclarations de principe, on ne peut en retenir que :

– l'ébauche d'une alliance inquiétante entre Condé et le Parlement – signes avant-coureurs de coalitions subversives anti-monarchiques,

– un ferme attachement du Tiers-État à un gallicanisme extrême allant au-delà des souhaits royaux,

– et l'émergence du porte-parole du clergé, un certain Armand du Plessis, évêque de Luçon qui réclamait pour les membres les plus aptes de son ordre une participation active au Conseil du Roi ; il sera largement entendu quelques années plus tard.

La clôture de ces États marque la mise en un long sommeil d'une institution rendue inutile, et même nuisible à l'acheminement vers une monarchie à caractère absolu [au sens d'indépendant]. Les appels à ces assemblées consultatives avaient surtout eu lieu dans des périodes de crise, ou de fragilité du pouvoir – guerre de cent ans, guerre de religion, minorités royales. Bien souvent elles n'avaient été qu'un champ clos où s'étaient affrontés les trois ordres, chacun défendant égoïstement ses prérogatives ; parfois néanmoins le Roi en profitait pour imposer ses vues.

Un pouvoir fort devait, dans toute la mesure du possible, éviter de se trouver confronté à ces assemblées toujours enclines à tenter de se transformer en un organe permanent de contrôle de la monarchie.

C'est ainsi que les Valois les plus solides, de Charles VIII à Henri II s'abstinrent de les convoquer. Henri IV, initiateur de la monarchie absolue n'y eut pas recours ; il fut imité en cela par ses trois successeurs. C'est Louis XVI qui en ré-

tablira la pratique déclenchant ainsi le mécanisme de la Révolution.

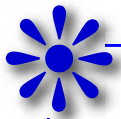
En 1614, la majorité du Roi n'empêche pas la Régente de continuer à diriger les affaires par l'intermédiaire de Concini dont l'influence est dominante, et qui arrive à se débarrasser des Condé et des anciens ministres d'Henri IV – les barbons – jusqu'à ce que le jeune Louis XIII prenne, en 1617, la décision de faire éliminer physiquement Concini, personnage qui devenait insupportable à tous.

B) LES ANNÉES D'INCERTITUDE 1617-1624

Le premier soin du jeune Roi est d'écarter sa mère, début d'une rivalité qui ne trouvera son terme... qu'à la mort presque simultanée des deux antagonistes. Cet éloignement entraîne le renvoi – provisoire – de l'évêque de Luçon qui avait fait brillamment ses premières armes dans la mouvance de la Reine-Mère, à laquelle il restera attaché pendant son exil, guettant l'instant favorable pour revenir en grâce et imposer ses vues politiques. Mais son heure n'arrivera que sept ans plus tard.

Pendant ces années, la menace extérieure prend la même acuité qu'un siècle auparavant, avec l'accession à la couronne impériale de Ferdinand II, champion d'un catholicisme intransigeant. Ce dernier prend la tête d'une croisade contre les princes protestants, au moment où l'Allemagne se trouve plongée pour trente ans dans une période de profonds désordres.

Pendant ce temps Louis XIII se laisse accaparer par des questions intérieures. Négligeant l'opportunité d'une intervention en Valteline – haute vallée reliant le Milanais espagnol au Tyrol autrichien, appartenant aux Grisons suisses et point de passage obligé du Habsbourg d'Espagne – pour faire passer des renforts à son cousin d'Allemagne –, le Roi se laisse entraîner dans des conflits avec sa mère, fomentés par quelques



grands féodaux, qui l'obligent même à intervenir militairement. S'ensuit une réconciliation momentanée, œuvre de Richelieu, prélude à une future réadmission – temporaire – de la Reine mère au conseil.

Sur ce fait, les calvinistes, poussés par leur aile extrémiste, se constituent de manière provocante en “départements militaires” au cours de leur assemblée de La Rochelle. Louis XIII, subissant l'influence de Luynes – nonobstant les conseils de temporisation donnés indirectement par Richelieu – réagit par une expédition armée dirigée par Luynes en personne qui échoue devant Montauban, place forte huguenote.

Une seconde action, sans grand succès, menée par Condé, aboutit à la paix de Montpellier qui confirme aux protestants les garanties de l'Édit de Nantes, ne leur laissant toutefois que deux places fortes, certes les plus importantes, La Rochelle et Montauban. Modeste compensation : le rattachement effectif du Béarn à la France et la restauration dans cette province de la religion catholique qui en avait été bannie par Jeanne d'Albret.

Ainsi, après la mort d'Henri IV, quinze années de confusion s'ensuivirent, sans catastrophes il est vrai, mais marquées par une absence de ligne dans la politique qu'elle soit dirigée par la régente, Concini, Luynes ou le Roi lui-même. États Généraux vains, démêlés familiaux, agitations des grands, sursauts des protestants, toutes péripéties qui eussent dû être traitées sans difficultés majeures par un gouvernement fort. Ces difficultés occupèrent le devant de la scène, masquant les questions essentielles de politique intérieure, et surtout extérieure, auxquelles le défunt roi s'attaquait au moment de sa disparition. Le royaume avait manqué d'une direction précise.

Et pourtant Louis XIII, dès son plus jeune âge, avait fait preuve de qualités foncières qui laissaient bien présager de l'avenir : il est appliqué, volontaire, secret. Parfaitement conscient de sa position de monarque très chrétien, et des devoirs qui en découlent, il n'a cependant pas

cette parcelle de génie qui caractérise les grands souverains.

Plus homme de grand air que de cabinet, c'est un excellent soldat et même un bon général. Quand il a pris une résolution – après mûre réflexion – il va droit au but. Il sait mêler le sang-froid à la détermination : il l'a montré quand il a jugé bon de se débarrasser de Concini.

La seconde grande décision de son règne sera l'appel à Richelieu. Il a longtemps hésité à le faire : Richelieu n'était-il pas le fidèle de Marie de Médicis ? Pour favoriser des ambitions personnelles, ne pouvait-il pas être soupçonné d'avoir attisé la rébellion des grands groupés derrière la Reine mère ? Cependant le Roi avait vu l'évêque de Luçon à l'œuvre, quand, entré au conseil par la petite porte, il avait rapidement dirigé la guerre et les affaires étrangères jusqu'à la chute de Concini. Louis XIII avait pu jauger ses étonnantes vues d'ensembles, et son souci aigu de l'autorité de l'État. Enfin, en 1624, Louis XIII fait entrer Richelieu au Conseil où il va prendre progressivement la direction des affaires.

René MAILLOT



NOTE :

(1) Louis XIII avec l'infante Anne, sa sœur avec le futur Philippe IV.

Aller au => [dossier origine de ce texte](#)